

204-04-

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

STAGE

1. La présente demande émane du réseau :

Communauté française

Libre confessionnel

Provincial et communal

Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :

Jean Steensels, Président du conseil de coordination.

Date et signature : le 19 février 1998

2. Intitulé de l'unité de formation :

Stage d'initiation.

Code de l'U.F. : 231101U11E1

Code du domaine de formation : 205

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de 1 page

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de 2 pages

5. Classement de l'unité de formation :

Enseignement secondaire de :

transition

qualification

du degré :

inférieur

supérieur

Enseignement supérieur de type court

Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Sans objet (pas d'annexe n° 3)

8. Programme :

8.1. Etudiant

Repris en annexe n° 4 de 1 page

8.2. Chargé de cours

9. Capacités terminales :

Reprises en annexe n° 5 de 1 page

10. Chargé(s) de cours :

Repris en annexe n° 6 de 1 page

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)

231101U11E1

Code du domaine
201**11. Horaire minimum de l'unité de formation :****Code U**

11.1. Etudiant : (2)40..... périodes

Z

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement du stage :

<u>Classement du cours</u> (2)	<u>Code U</u> (2)	<u>Nombre de périodes</u>	
		- par étudiant (1)	- par groupe d'étudiants (2)
CT	I	20 périodes par groupe.	

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes MAIS n'est pas mentionné sur le titre délivré.

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Neuvel - Jacques SOBLET, Inspecteur - Le 07.03.98

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 18 MARS 1998

Signature
A. COLLINET
INSP. COORD.

- (1) Biffer la mention inutile
(2) A compléter
(3) Réserve à l'Administration

UF : STAGE D'INITIATION.**1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION.****1.1 Finalités générales.**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle.
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2 Finalités particulières.

Cette unité de formation vise à :

- CONFRONTER l'étudiant aux réalités de la vie industrielle.
- RASSURER l'étudiant dans son projet de formation.

UF : STAGE D'INITIATION.**2. CAPACITES PREALABLES REQUISES.****En français : l'étudiant sera capable de :**

LIRE et COMPRENDRE un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :

- lire couramment, avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation ;
- répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver les informations explicites;
- consulter des ouvrages de références familiers, tels que dictionnaires, annuaires, tables de matières.

S'EXPRIMER oralement et par écrit :

- produire des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair.

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte.

L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

En mathématique : l'étudiant sera capable de :**SAVOIR CALCULER**

- maîtriser le système de numération en base 10 ;
- opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division) ;
- connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10 ;
- prendre une fraction d'un nombre ;
- calculer un pourcentage d'un nombre.

SAVOIR STRUCTURER L'ESPACE ET SES COMPOSANTS

- reconnaître et différencier les solides et les figures planes classiques ;
- calculer le périmètre et l'aire de ces figures planes ;
- calculer l'aire et le volume de ces solides ;
- dans un plan donnée, construire une droite parallèle (perpendiculaire) à une droite donnée.

SAVOIR MESURER

- mesurer et construire un angle à l'aide du rapporteur ;
- pratiquer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée, de monnaie et d'angle (cas simples)

UF : STAGE D'INITIATION.

Titre pouvant en tenir lieu :

Certificat d'études de base.

UF : STAGE D'INITIATION.

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENTS.

Il est recommandé de travailler avec deux groupes d'étudiants en veillant à assurer un accompagnement individuel au sein de chaque groupe.

UF : STAGE D'INITIATION.**4. PROGRAMME DE L'UF :****A. Programme pour les étudiants**

L'étudiant sera capable de :

- OBSERVER les réalités de la vie industrielle ;
- COLLECTER et DECODER des informations en vue d'en faire le rapport dans son carnet de stage ;
- EXECUTER quelques tâches courantes rencontrées sur une ligne de conditionnement ;
- FAVORISER les liens sociaux existant au sein de l'entreprise ;
- APPLIQUER les règles fondamentales de la sécurité et de l'hygiène professionnelle.

B. Programme pour le personnel chargé de l'encadrement.

Le chargé de cours veillera à :

- ORIENTER l'étudiant dans le lieu de son stage ;
- GERER les contacts et ASSURER le suivi du stage ;
- GUIDER l'étudiant dans ses observations ;
- EVALUER le travail du stagiaire ainsi que l'évolution de sa formation ;

UF : STAGE D'INITIATION.**5. CAPACITES TERMINALES.**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de :

- REALISER, à partir de ses observations, un rapport adéquat aux situations rencontrées ;
- SE SITUER face à son projet de formation en fonction de son expérience de stage.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la précision des observations ;
- la pertinence du rapport.

UF : STAGE D'INITIATION.

6. CHARGE(S) DE COURS :

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra, par son expérience professionnelle et personnelle, manifester les compétences requises pour travailler sur une ligne de production.